

Formation à la réglementation et la normalisation des luminaires dans le cadre du marquage CE

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Conjoint collaborateurs
- Conjoint associés relevant du secteur des métiers d'Art
- Salarié

Artisans des métiers d'Art fabricant ou développant des appareils d'éclairage destinés à une clientèle domestique et tertiaire

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

INTERVENANT

Formateur expert de la réglementation et la normalisation des luminaires et composants associés

PROGRAMME

Journée 1

Le contexte réglementaire et normatif

- Le schéma général des règlements et normes applicables
- L'étude des normes particulières applicables

Journée 2

L'application des règles de base pour la mise en conformité des luminaires

- Les règles de construction
- Les règles de marquage
- Le dossier technique

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'apports théoriques articulés autour des réglementations européenne et française, et d'études de cas pratiques focalisées sur les luminaires propres à chaque participant

Pédagogie active et participative, qui s'appuiera sur les fabrications proposées par les participants

MODALITES D'EVALUATION

L'atteinte des objectifs de formation sera évaluée par le biais d'un questionnaire soumis à chaque participant

MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels mobilisés sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le programme associé. Dans ce cadre, une session « Luminaires - Normes CE » est conduite au sein d'une salle de formation disposant entre autres équipements d'un accès internet haut débit et d'un vidéoprojecteur.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

2 jours : 14 heures

Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours



Conditions générales de vente

Taux de
satisfaction
nouveau

www.cm-alsace.fr - TVA FR 186702239 - SIRET 186 702 239 0093
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 4267P000267 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

FC_Luminaires Normes CE_20240905_V13_SM_AA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier et synthétiser les réglementations européennes et françaises s'appliquant aux luminaires
- Fabriquer un luminaire répondant aux exigences réglementaires en vue du marquage CE
- Valider la conformité de ses propres luminaires et rédiger les documents associés
- Sécuriser et valoriser sa production de luminaires

CONTACTS

Gestionnaire de formation :

Colmar :

gestionfcc@cm-alsace.fr 03 89 20 84 62

Référente handicap Alsace:

Véronique LITTEL :

vlittel@cm-alsace.fr 03 88 19 79 17

TARIF

560 € net de taxes

LIEU ET DATE

- CMA Colmar
- Dates :
16 et 17 septembre 2024
18 et 19 novembre 2024

PREREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation

Se présenter en formation avec des luminaires de sa fabrication

VALIDATION

Attestations de formation et de compétences